



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LUNDI 13 MAI 2024
à 18H00
salle du conseil municipal de Sarlat-la Canéda**

Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 09 avril 2024.

I. PROJETS COMMUNAUTAIRES

N°2024-051 : Droit de Prémption Urbain : délégation du droit de préemption urbain renforcé de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir vers la commune de Sarlat-la canéda

Rapporteur : Monsieur Jean-Michel PERUSIN

N°2024-052 : Office du Tourisme Sarlat-Périgord Noir (OTSPN) : rapport d'activités 2023

Rapporteur : Monsieur Jérôme PEYRAT

II. ADMINISTRATION GENERALE

N°2024-053 : Convention de servitude ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique souterraine et de ses accessoires – parcelle cadastrée BV n°101 (Résidence Habitat Jeunes)

Rapporteur : Monsieur Benoit SECRESTAT

N°2024-054 : Convention de servitude ENEDIS pour le passage d'une ligne électrique souterraine et de ses accessoires – parcelle cadastrée BM n°480 (Pôle Culturel et Jeunesse)

Rapporteur : Monsieur Benoit SECRESTAT

III. FINANCES

N°2024-055 : Office de Tourisme Sarlat-Périgord Noir : approbation du compte financier 2023

Rapporteur : Monsieur Jérôme PEYRAT

N°2024-056 : Office de Tourisme Sarlat Périgord Noir : approbation du Budget Primitif 2024

Rapporteur : Monsieur Jérôme PEYRAT

IV. DECISIONS

N°2024-01-Le 17 avril 2024 - Décision du Président prise pour l'application de tarifs forfaitaires, dans le cadre d'un mini séjour organisé par l'Accueil de Loisirs du Ratz haut du 24 au 26 avril 2024, selon les modalités suivantes : - 20 euros en tarif normal en plus du prix de la journée, - 10 euros pour les bénéficiaires du RSA.

N°2024-02-Le 29 avril 2024 - Décision du Président prise pour la signature d'une convention entre le Conseil Départemental de la Dordogne, le collège La Boétie et la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir, pour la location d'un appartement au sein du collège de La Boétie, afin d'être mis à disposition gratuitement auprès des professionnels de santé.

N°2024-03-Le 29 avril 2024 - Décision du Président prise pour la signature d'une convention avec Madame Diwia SRIVASTAVA, professionnelle de santé, afin de mettre à disposition de celle-ci une chambre à titre gratuit dans l'appartement N°12 que la Communauté de communes loue au sein du collège de La Boétie.

N°2024-04-Le 29 avril, 2024 - Décision du Président prise avec la société INNOVACOM, pour la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public communautaire pour un espace de stockage d'une surface d'environ 625m², au premier niveau de l'immeuble situé sis 1, avenue du Périgord à Sarlat dont la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir est propriétaire.